



Le communicant du parti présidentiel, le RDPC, estime qu'il a été diffamé par ce dernier.

D'ici peu, André Luther Meka va assigner en justice un auditeur de Radio Equinoxe. Le membre du parti de Paul Biya reproche à cet auditeur des faits de propagation de fausses nouvelles, propos calomnieux et atteinte grave à son honorabilité.

Pour mieux comprendre cette affaire : André Luther Meka est sur le plateau de « On refait le Cameroun » le vendredi 7 octobre 2022, l'émission matinale à très grande audience de Equinoxe Radio.

Au cours de ce programme, comme il est de tradition, les auditeurs prennent la parole par téléphone pour donner leur opinion sur le sujet inscrit à l'ordre du jour. Seulement, l'un de ces auditeurs va indiquer que le Professeur Dieudonné Oyono, acquitté cette semaine par le Tribunal Criminel Spécial, avait été arrêté suite à un rapport à charge fait contre lui par André Luther Meka.

Visiblement courroucé, le mis en cause va immédiatement montrer le ton pour les prochains jours. Sur son compte Facebook après l'émission, André Luther Meka va annoncer une action en justice contre l'auditeur de radio Equinoxe. « **Je porte plainte contre un auditeur de Radio Équinoxe** », a-t-il écrit.

L'enseignant de communication à l'université de Douala précise qu'il va saisir la direction d'Équinoxe, afin d'obtenir le numéro de téléphone de l'appelant : « ***Cet auditeur manifestement mal intentionné se rend coupable de propagation de fausses nouvelles, propos calomnieux et fait une atteinte grave à mon honorabilité. La direction de Radio Équinoxe sera saisie sous 72h pour fournir les cinq numéros des auditeurs qui ont appelé à cette tranche d'antenne pour que cet auditeur prouve devant la justice ses allégations*** ».

On ne perd donc à attendre la suite de l'affaire...
